

ENGAGEMENT

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Pratiquants des activités de plein air, conscients de notre impact sur le milieu naturel et de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous engageons à :

- **respecter** les restrictions et réglementations s'appliquant aux sites où nous évoluons et à leur accès, afin de limiter au maximum les conséquences dommageables sur la flore, la faune et les paysages,
- **appliquer** et faire appliquer les règles formulées dans le présent code de bonne conduite,
- **informer** les participants du comportement à adopter pour la pratique de l'escalade en milieu naturel.

L'escalade en site naturel se pratique dans des espaces que les grimpeurs ne sont pas seuls à fréquenter. Les pratiquants d'autres sports et loisirs de nature parcourent aussi les massifs rocheux qui ont toujours un propriétaire, public ou privé.

D'autre part on rencontre dans ces habitats une flore et une faune bien adaptées à leur caractère rupestre.

Il s'agit pour les grimpeurs d'adopter un comportement respectueux des personnes et des milieux naturels dans lesquels ils évoluent.

Voici donc quelques recommandations de base.

CONTACTS

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTS UTILES

- **Météo France** : www.meteofrance.com
- **Bulletin météo** : 08 99 71 02 XX (XX = n° du département)
- **Horaires SNCF** : www.voyages-sncf.com
- **Secours** : le 112 partout en Europe / réorientation vers les services spécialisés PGHM / CRS-Alpes

AVANT DE PARTIR

- **CoSiRoc (Comité de Défense des Sites et Rochers d'Escalade)** www.cosiroc.fr
- **Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)**
24 avenue Laumière - 75019 PARIS
Tél. 01 53 72 87 00
www.clubalpin.com
- **Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)**
8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS
Tél. 01 40 18 75 50 - www.ffme.fr
- **Parcs nationaux de France (Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées ...)** www.parcsnationaux.fr
- **Fédération des Parcs naturels régionaux**
9 rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - fax : 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

- **Réseau des Conservatoires d'espaces naturels**
6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
tél. : 02 38 24 55 00
www.enf-conservatoires.org

- **Réserves Naturelles de France**
6 bis, rue de la Gouge - B.P. 100
21803 Quétigny Cédex
www.reserves-naturelles.org
- **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**
Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos
CS 90263
17305 Rochefort CEDEX
tél. 05 46 82 12 34
www.lpo.fr

SUR PLACE

- **Clubs affiliés à la FFCAM** www.clubalpin.com
- **Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative**
- **Gendarmerie locale - Secours en montagne** : n° commun PGHM / CRS Alpes dans chaque massif

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Commission Nationale de Protection de la Montagne
Commission Nationale d'Escalade

24 av. Laumière 75019 Paris
Tél. : 01 53 72 87 00
mail : communication@ffcam.fr



fédération française
des clubs alpins
et de montagne

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE DE L'ESCALADE RESPECTUEUSE DU MILIEU NATUREL

L'esprit Club Alpin

création : www.dazibao.com - Photos : ©Marc de Lagenhagen, ©François Lombard



Imprimé en France sur un papier issu de forêts gérées durablement.



fédération française
des clubs alpins
et de montagne



PRINCIPES DE CONDUITE À SUIVRE LORS DE LA PRATIQUE DE L'ESCALADE

RESPECT DES RÈGLEMENTATIONS

Une évidence à rappeler : le respect de la réglementation (parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles, arrêtés de biotope, arrêtés municipaux, ...). La signature de « Conventions Escalade » à l'image de celles mises en place dans les parcs nationaux permet de prévenir bien des conflits. Renseignez-vous auprès des clubs locaux et comités territoriaux. Consultez les topos.

UN MILIEU FRAGILE À DÉCOUVRIR

Le rocher est un lieu de vie discret et souvent méconnu de l'observateur non averti.

Selon la localisation, l'altitude, la pente, la nature de la roche, des « micro-habitats » se constituent. Une face raide et nue n'accueillera que des lichens mais des terrasses rocheuses ensoleillées, ou des fractures du rocher, abriteront une végétation diversifiée. Des oiseaux rupestres utilisent aussi ces lieux pour construire leur nid et élever leurs jeunes.

AU PIED DES VOIES ET POUR LEUR ACCÈS : DISCIPLINE, DISCRÉTION ET PROPRETÉ

À l'approche des voies, ne coupez pas au plus court à travers champs, respectez les propriétés privées, même non closes, suivez les cheminements à la montée

comme à la descente. En restant sur les sentiers, vous respectez la végétation et limitez l'érosion. La végétation autour des rochers est souvent très sensible en raison de la faible épaisseur du sol. Limitez donc au maximum le piétinement. Soyez discrets et silencieux sur le terrain et ne laissez pas de traces. Remportez vos déchets (y compris les mégots de cigarettes) et même un peu plus s'il y a lieu. Les ordures jetées dans la nature ne sont pas seulement une injure visuelle mais entraînent également une pollution durable de l'eau et des sols. Toilettes sauvages : prenez vos précautions avant, sinon enfouissez vos déjections pour faciliter leur dégradation. Ne décorez pas le pied des falaises avec du papier toilette.

PROTECTION DE L'AVIFAUNE

La période de reproduction des rapaces qui partagent certaines falaises avec les grimpeurs se situe de février à mi-juillet. Au cours de cette période très délicate, la fréquentation par les grimpeurs peut avoir des conséquences néfastes sur la reproduction de ces espèces :

- abandon par le rapace de son aire de reproduction,
- absence trop longue des adultes préjudiciable aux poussins,
- incitation à un premier envol prématuré des jeunes compromettant leur devenir.

Des pratiques irréfléchies peuvent mettre en danger des populations fragiles. Les grimpeurs doivent donc respecter strictement les

interdictions réglementaires ou conventionnelles édictées à cet effet. C'est la seule garantie de survie pour des espèces menacées comme l'aigle de Bonelli ou le gypaète barbu. En France, tous les rapaces sont des espèces protégées.

RESPECT DU ROCHER

Si le nettoyage de prises s'avère nécessaire, respectez la flore environnante. Pensez à nettoyer vos chaussons avant de vous engager dans une voie, cela évitera le patinage précoce. N'oubliez pas de broser vos traces de magnésie après la réalisation d'une voie. Dans les sites de blocs, des circuits sont parfois proposés. Suivez le balisage pour éviter tout piétinement superflu.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque fois que cela est possible, utilisez les transports en commun pour vous rendre sur les lieux de pratique. Privilégiez le covoiturage. Gare les véhicules aux endroits réservés à cet effet. Le stationnement sauvage gêne les riverains et les agriculteurs et contribue à banaliser les espaces. La qualité du contact avec la population locale est essentielle pour promouvoir une bonne acceptation de nos pratiques. Utilisez les hébergements locaux et les campings officiels. Faites prioritairement appel aux ressources locales, humaines et matérielles. Découvrez les produits locaux ! Ne pratiquez le bivouac que s'il est autorisé. Ne faites du feu que sur des emplacements autorisés.